

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie



GRAND ANGLE — 08

**Nouveaux
modèles**
d'organisation
du travail

> cnci



SUBVENTION SOLAIRE

**2 millions pour
vos panneaux.**

bcn.ch/subvention



Micronora, de l'autre côté du miroir des microtechniques !

Par Florian Németi
Directeur CNCI

La récente visite du salon français des microtechniques Micronora à Besançon par une délégation de représentants industriels de la CNCI a donné lieu à la (re)découverte d'une réalité économique parfois méconnue, mais extrêmement intéressante.

Tout d'abord, le salon lui-même, qualitatif et fort de 700 exposants – dont 130 venus de Suisse! – rappelle que les microtechniques ne sont pas l'apanage de l'Arc jurassien suisse et que nos voisins français y possèdent aussi une excellence industrielle. Celle-ci repose d'ailleurs sur une base technologique et de marché encore plus large que la nôtre, notamment grâce à l'accès aux grands donneurs d'ordres industriels comme l'aéronautique, l'énergie ou les systèmes de transport.

Ensuite, à l'occasion de visites de stands, il est très instructif de croiser les réalités économiques de part et d'autre de la frontière. Tant sur les questions techniques et commerciales que sur les conditions-cadres, plus politiques, dans lesquelles les entreprises évoluent. Ces échanges font ainsi d'abord apparaître des innovations inattendues.

C'est par exemple le cas de systèmes de réalités augmentées facilitant le transfert de savoir-faire en atelier, mais aussi de la robotisation assistée par l'intelligence artificielle pour prendre le relais de l'humain, lorsque celui-ci devient difficile à recruter. Dans l'industrie, tout le monde fait face à la raréfaction de la main-d'œuvre en usine, mais le problème est encore plus prononcé chez nos voisins, notamment parce qu'une partie de leur main-d'œuvre travaille en Suisse! Il n'est donc pas si étonnant de les voir recourir à la technologie pour pallier ces manques. Ce type de solutions recèle du potentiel chez nous aussi, car la sortie programmée des « baby-boomers » du marché du travail créera également des vides dans les effectifs.

Autre aspect intéressant du côté franc-comtois, les modèles de mutua-

lisation de compétences – pour l'accès groupé aux grands donneurs d'ordre de l'aéronautique ou du médical – méritent une attention particulière. En effet, loin d'être des « machins » étatiques, ces réseaux ont permis à l'industrie microtechnique de diversifier ses débouchés commerciaux et ses plateformes technologiques, en s'arrimant à des secteurs totalement différents de ses marchés traditionnels comme l'automobile.

Mais ces regards croisés révèlent aussi des points de vigilance sur les conditions-cadres. En France, les entreprises composent avec des éléments nocifs pour la compétitivité, à l'instar des charges sociales très élevées ou des réglemen-

Dans l'industrie, tout le monde fait face à la raréfaction de la main-d'œuvre en usine.

tations nationales et européennes dégonflantes de technocratie hors-sol. Et, si elles ont beaucoup de mérite à résister à cela,

elles ne cachent pas non plus se trouver à la limite du supportable. Surtout dans des périodes conjoncturelles difficiles comme celle qui s'installe, où il n'est pas rare que ce genre d'excès débouche sur des pertes d'emplois ou des délocalisations.

Dès lors, en Suisse, et à Neuchâtel en particulier, il serait bon que les responsables politiques soient pleinement conscients de ce danger et de la nécessité de maintenir un coût du travail raisonnable, en évitant d'alourdir ou de multiplier les prélèvements sur les masses salariales. Il importe tout autant de ne pas charger davantage la barque des exigences légales en matière environnementale ou sociale. Car dans l'industrie, ici comme en France, les marges financières s'amenuisent et les PME ne pourront pas absorber cela indéfiniment sans subir de casse.

Sommaire

Dans le rétro _____ 05

Grand angle _____ 06

Nouveaux modèles d'organisation du travail

Réseaux _____ 11

Focus _____ 12

La médiation au service des entreprises

Maison de l'économie _____ 16

Point de vue _____ 20

Nicolas Waefler,
Fondateur, Swisstastic Sàrl

Agenda _____ 22

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Bailod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



POSITIVE COATING

COLORE LE TEMPS
DEPUIS 20 ANS



VOTRE PARTENAIRE DANS LES TRAITEMENTS PVD ET ALD DE HAUTE QUALITÉ

POSITIVE COATING SA

Rue des Champs 12 - 2300 La Chaux-de-Fonds – Suisse

T. +41 (0) 32 924 54 54 - info@positivecoating.ch

www.positivecoating.ch

En savoir +



5
sep.

5 septembre 2024

Forum de la création d'entreprises

La CNCI a participé au 3^e Forum de la création d'entreprise qui a eu lieu à l'Espace TSM à La Chaux-de-Fonds. Elle a eu l'occasion d'y rencontrer un public dynamique de jeunes entrepreneuses et entrepreneurs. A cette occasion, Régine de Bosset, responsable du Service juridique CNCI y a présenté le rôle de la CNCI et les différents services que cette dernière propose aux entreprises.



17 septembre 2024

Premier atelier consacré à la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée

Après une introduction à la thématique et ses avantages pour les entreprises par Mme Carole Berthoud, conseillère organisations au sein du Bureau UND, les participants ont pu échanger sur les bonnes pratiques, mais aussi les défis et les enjeux des trois thèmes suivants : la culture d'entreprise, la gestion du personnel-santé-bien-être et les horaires de travail flexibles-gestion-organisation des équipes. Les participants sont repartis avec de nombreuses idées à mettre en place au sein de leurs entreprises.



24 septembre 2024

Webinaire consacré à la loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite

La loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. A cette date, l'exception qui prévoyait que les créances de droit public (p.e. impôts, TVA, émoluments, amendes, cotisations sociales obligatoires [cotisations AVS et assurance-accident]) se poursuivent par voie de saisie sera abrogée. Ces créances seront exclusivement soumises à la poursuite par voie de faillite.

La CNCI et l'UNAM ont organisé un webinaire pour rendre attentives les entreprises et leurs mandataires quant aux possibles conséquences de l'application de cette loi. Au cours de ce webinaire, les experts suivants sont intervenus : Stéphane Guye, Préposé au Registre du Commerce ; Thierry Beuret, Expert fiduciaire diplômé ; Lionel Casali, gérant CICIPAM-CINALFA ; Cinzia Lehmann, Directrice Suva La Chaux-de-Fonds et Delémont ; Gérard Gaud, Préposé à l'Office des faillites ; Thierry Marchand, Chef du Service des poursuites et faillites.

Webinaire à reVISIONNER et slides de l'événement à consulter sur : www.cnci.ch/consequences-loi-contre-usage-abusif-faillite

25
sep.

25 septembre 2024

Délégation neuchâteloise à Micronora

Le 25 septembre dernier, une délégation neuchâteloise a visité Micronora, le Salon en microtechnique, organisé à Besançon. Cet événement, conçu en partenariat avec la CCI Saône Doubs, a été une belle occasion de renforcer les liens entre entrepreneurs neuchâtelois et français, tout en découvrant les dernières innovations technologiques.

Innovation au cœur des discussions

Durant la visite, les participants ont eu l'occasion de découvrir de nombreuses innovations en matière de microtechnique et d'échanger avec des experts du secteur. Les discussions ont porté sur les défis actuels auxquels sont confrontées les entreprises technologiques des deux côtés de la frontière, mais aussi sur les solutions et les technologies émergentes qui peuvent contribuer à relever ces défis.

Un bilan positif

L'événement a été un succès, et d'autres initiatives de ce genre sont d'ores et déjà envisagées pour poursuivre le développement des échanges dans le domaine des microtechniques.

Nous tenons à remercier chaleureusement la CCI Saône Doubs pour sa collaboration précieuse et son accueil chaleureux, ainsi que tous les entrepreneurs présents qui ont contribué à rendre cet événement si enrichissant.



Moins de hiérarchie pour plus d'engagement, d'innovation et de durabilité ?

Nouveaux modèles d'organisation du travail

À l'ère où les structures hiérarchiques traditionnelles révèlent leurs limites, l'holocratie se démarque par son approche audacieuse et novatrice. Pour certains entrepreneurs qui la mettent en pratique, elle permet de répondre aux attentes des collaborateurs, notamment pour la nouvelle génération en activité. Ce modèle organisationnel supprime les échelons hiérarchiques classiques au profit de cercles autonomes et de rôles évolutifs.

Propos recueillis par
Ylli Alushaj, Apprenti CNCI
Patricia Da Costa, Economiste CNCI



L'objectif est d'instaurer une dynamique de travail fluide et participative en offrant aux employés une plus grande autonomie et davantage d'implication dans les processus décisionnels.

Comment ce modèle se traduit-il concrètement dans le quotidien professionnel ? Est-il applicable dans toutes les entreprises ? Quels défis rencontre-t-il et quels bénéfices apporte-t-il aux entreprises qui l'ont adopté ? Pour y voir plus clair, nous avons interviewé Christophe Barman, fondateur de la société Loyco, spécialisée dans l'outsourcing des fonctions de support pour les entreprises. Cet échange nous a permis d'explorer les implications concrètes de cette gouvernance sur l'engagement des équipes, l'innovation et la performance en matière de durabilité.

1. Qu'est-ce que l'holocratie ?

L'holocratie est un modèle de gouvernance décentralisée qui remplace la hiérarchie traditionnelle par un système de répartition du pouvoir. Dans ce type d'organisation, l'autorité est distribuée à travers des équipes auto-organisées, appelées cercles, où chaque personne se voit attribuer des rôles, des responsabilités claires et un pouvoir de décision spécifique.

Des rôles sont attribués en fonction des compétences et des aspirations de chaque individu, offrant ainsi des possibilités d'évolution de carrière basées sur les talents et les intérêts personnels.



2. Chez Loyco, comment ça fonctionne ?

Lors de la création d'une entreprise, l'équipe est réduite, fortement engagée et animée par un objectif commun de réussite. Chacun détient à la fois le pouvoir et le savoir. Cependant, à mesure que l'entreprise se développe et que l'équipe s'agrandit, les collaborateurs s'éloignent du pouvoir ce qui entraîne un certain désengagement malgré l'amélioration des conditions de travail (salaire, conciliation entre la vie professionnelle et privée, etc.). Chez Loyco, nous avons rapidement constaté ce phénomène et avons adopté notre propre modèle d'organisation pour y remédier : la loycocratie, un modèle distinct, inspiré de l'holocratie et d'autres approches de gouvernance distribuée ou de management partagé.

Chez Loyco, l'humain, la flexibilité et le bien-être des employés sont au cœur de notre organisation. Les loycomates (collaborateurs de l'entreprise) s'organisent en équipes autonomes, dans lesquelles chacun assume un ou plusieurs rôles avec une pleine autorité. Ces rôles sont attribués en fonction des compétences et

Une organisation centrée sur l'humain nécessite l'instauration d'outils et de programmes dédiés à son accompagnement et à sa protection.

des aspirations de chaque individu, offrant ainsi des possibilités d'évolution de carrière basées sur les talents et les intérêts personnels plutôt que sur l'ascension d'une échelle hiérarchique, inexistante dans notre entreprise.

Trois outils structurent et encadrent la gouvernance de notre modèle : la carte de l'organisation, la constitution et la jurisprudence. Ils sont essentiels pour garantir un fonctionnement fluide et transparent, tout en permettant une flexibilité et une adaptation continue. La carte de l'organisation montre l'attribution des rôles. Elle remplace l'organigramme traditionnel avec l'avantage d'être systématiquement à jour. La constitution, quant à elle, contient l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement de l'organisation et définit la stratégie et la culture d'entreprise. Finalement, la jurisprudence liste les décisions principales de l'entreprise, définit les porteurs d'autorité et les rôles impactés pour chacune d'entre elles.

3. Quels sont les avantages de ce modèle ?

Le monde du travail est en constante évolution. Aujourd'hui, l'économie doit s'adapter à des forces de travail en quête d'autonomie, de sens dans leurs activités et d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ce modèle répond à ces nouvelles attentes des employés en offrant la liberté désirée et en garantissant un cadre entrepreneurial rassurant. De plus, il atténue les dérives hiérarchiques et réduit les risques psychosociaux au sein de l'organisation.

En impliquant les collaborateurs dans des rôles qu'ils choisissent, plutôt que de les leur imposer via une progression de carrière classique, ce modèle favorise un engagement fort. A l'inverse des modèles traditionnels de gouvernance où les employés peuvent s'accrocher à des postes managériaux pour sécuriser leur place au sein de l'entreprise, chez Loyco, nous dédramatisons le fait de devoir renoncer à un rôle pour lequel on ne se sent pas à l'aise ou compétent.

4. Et les défis ?

Un des plus grands défis est de protéger l'humain contre lui-même. Nous avons observé que la liberté et l'autonomie conduisaient bien trop souvent à un surinvestissement en temps et en énergie de la part du collaborateur. Pour éviter ces effets de débordement, nous avons mis en place des rôles de suivi et de coaching afin de repérer les signes d'épuisement professionnel. Par nos différentes expériences, nous avons appris qu'une organisation centrée sur l'humain nécessite l'instauration d'outils et de programmes dédiés à son accompagnement et à sa protection.

Le deuxième défi majeur réside dans la mise en place d'un système encourageant l'innovation prospective. Dans une entreprise traditionnelle où les décisions sont prises par un leader unique, les projets, qu'ils soient bons ou mauvais, avancent rapidement. Dans un modèle de management partagé, ils sont discutés collectivement et les risques sont examinés (trop) en détail, ce qui peut aboutir à une réduction des ambitions initiales et, ainsi, une dilution de l'innovation prospective. Pour répondre à cette problématique, nous avons imaginé un modèle de gouvernance de projets

stratégiques utilisant un système bicaméral où les actionnaires valident ou proposent des projets qui seront présentés au conseil d'administration quatre fois par année. Si un projet convainc en l'état, il peut être déployé. Dans le cas contraire, il retourne auprès des actionnaires qui prennent acte des commentaires du conseil d'administration, le retravaillent et le reproposent jusqu'à ce qu'un consensus soit trouvé. Ce processus peut être long mais il a plusieurs avantages : les projets sont plus matures, les actionnaires sont très impliqués et l'engagement pour le futur de l'entreprise est renforcé.

5. Est-ce que tout collaborateur peut s'épanouir dans une organisation de ce type ?

Oui, et je souhaite déconstruire une idée reçue : un modèle d'organisation basé sur l'autorité partagée ne repose pas uniquement sur des profils d'entrepreneurs. Notre structure permet à chacun de trouver un rôle adapté à ses compétences et aspirations. Chez Loyco, il est tout à fait possible de s'épanouir sans nécessairement occuper des rôles d'autorité.

Evidemment, tout le monde n'a pas envie d'être entrepreneur, mais une chose est certaine : personne n'aime qu'on lui dicte quoi faire, quand le faire, ou qu'on décide à sa place ce qui est bon ou mauvais pour lui.

6. Est-ce que toute entreprise peut être candidate à ce modèle de gouvernance ?

Assurément, néanmoins trois éléments principaux sont à prendre en compte :

- **L'histoire.** L'ancienneté d'une entreprise peut représenter un désavantage dans le changement vers une gouvernance partagée. Déconstruire une hiérarchie bien établie demande un effort supplémentaire dans la définition et le partage de la nouvelle culture d'entreprise. La mise en place d'un accompagnement spécifique, notamment pour les collaborateurs qui perdront un statut hiérarchique, pourrait s'avérer nécessaire.
- **L'alignement de tous les organes de gouvernance.** Tant que l'actionariat, le conseil d'administration et la direction ne sont pas profondément convaincus par le modèle, il peut s'avérer dangereux de lancer une démarche. En effet, il peut être dommageable d'initier un changement, engager les ressources dans le processus et tout arrêter en chemin.
- **La patience.** L'agilité, l'autonomie, la liberté, se vivent et s'expérimentent. Les modèles de partage de l'autorité ne sont parfaitement opérationnels qu'après deux à quatre ans d'activités.



7. Les entreprises neuchâtelaises se disent prêtes à être les actrices principales du changement vers une société plus durable. En quoi ce genre de modèle est-il un axe de travail en matière de durabilité ?

La gouvernance partagée joue un rôle essentiel dans la transition vers une économie plus durable. En distribuant le pouvoir à ceux qui font et en assurant la transparence des décisions, on renforce la durabilité. En effet, les décisions prises dans ce cadre prennent davantage en compte l'intérêt collectif durable contrairement aux stratégies capitalistes à court terme. Les décisions ne sont pas uniquement motivées par des considérations politiques ou purement économiques.

Il est temps que l'économie raconte une nouvelle histoire ! A nous de redéfinir l'entrepreneuriat avec une autre vision de l'économie ! Une vision qui prouve que les entreprises peuvent non seulement avoir un impact positif sur leur environnement, mais également contribuer au bien-être des personnes. Les faits démontrent que plus la gouvernance est partagée, meilleures sont les performances de l'entreprise, notamment en termes de satisfaction client et d'impact social et environnemental.

Contrairement à certaines idées reçues, une entreprise agile est en réalité très structurée.

8. Que diriez-vous aux entrepreneurs qui croient aux impacts positifs d'une organisation décentralisée mais qui ne se lancent pas ?

Soyez clairs et franchissez le pas !

Contrairement à certaines idées reçues, une entreprise agile est en réalité très structurée.

Avant de mettre en place ce nouveau modèle d'organisation, définissez clairement votre stratégie (idéalement en co-création), ainsi que votre culture d'entreprise et votre structure. Ensuite,

veillez à bien informer tous vos partenaires, en commençant par vos collaborateurs. Et finalement, lancez-vous !



panier cadeau de fin d'année

jusqu'à 1000 paniers par commande !

du lundi au samedi, Place Coquillon 2, 2000 Neuchâtel, 032 717 78 98



UBS Instant Business Credit: une innovation qui profite à toute l'économie.

Des liquidités pour les PME en quelques clics:
ubs.com/instant-business-credit

Une banque à l'image de la Suisse




CAVES DE
CHAMBLEAU
COLOMBIER • NEUCHÂTEL
www.chambleau.ch



CHAMBLEAU, L'ART D'OFFRIR

Un nouveau regard sur vos recrutements stratégiques



Explorer des profils cibles : tout l'art de notre savoir-faire.

Fort de 15 ans d'expertise dans le recrutement de dirigeant-es par approche directe, nous connectons les entreprises neuchâteloises à leurs futur-es cadres d'exception.

www.alphom.ch | 032 566 15 15

 **ALPHOM**
executive search

La BCN a réalisé un bénéfice de 26,8 millions au 1^{er} semestre

Depuis que les banques centrales sont sorties des taux négatifs, en 2022, puis ont progressivement remonté leurs taux, la plupart des banques commerciales ont retrouvé des marges normales. C'est notamment le cas de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Mais cette année, la Banque nationale suisse (BNS) a fait machine arrière. Elle a baissé ses taux à deux reprises, en mars puis en juin. Cela n'a pas empêché la BCN de continuer de voir ses résultats progresser. « En raison d'un bon positionnement dans la gestion du bilan, ces décisions de politique monétaire n'ont pas eu d'impact négatif », a indiqué la BCN.

Les Banques Raiffeisen neuchâteloises réalisent un très bon 1^{er} semestre 2024

Au terme d'un premier semestre 2024 marqué par l'assouplissement de la politique monétaire par la Banque nationale Suisse (BNS), les Banques Raiffeisen neuchâteloises réalisent un très bon résultat. A 1,2 millions de francs, leur bénéfice est supérieur à celui de l'exercice précédent (+8,8%). Leur somme de bilan a progressé de 78,3 millions de francs (+2,5%), pour atteindre 3,2 milliards de francs.

Electricité : baisses de tarifs confirmées pour 2025

Viteos, le fournisseur d'énergie des Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, annonce une baisse de ses tarifs d'électricité de 18% pour les ménages et d'environ 9% pour les gros consommateurs. Groupe E, qui alimente la plupart des communes neuchâteloises en dehors des trois villes, annonce quant à lui un prix de 27,75 ct par kilowattheure dès le 1^{er} janvier 2025. Ce qui représente une baisse de 11,2% par rapport à 2024. Eli10, qui alimente Le Landeron, Saint-Blaise, Milvignes (Bôle et Auvernier), Boudry, et Cortaillod, fait état d'une baisse de 8% sur la facture finale, à consommation équivalente. L'ensemble des fournisseurs d'électricité étaient tenus d'annoncer leurs tarifs 2025 à fin août. En Suisse, la plupart des fournisseurs devraient eux aussi annoncer des baisses d'un ordre de grandeur de 9%.

La BCN alloue 2 millions de francs pour encourager la pose de panneaux solaires

La BCN a décidé d'accorder un beau cadeau aux propriétaires immobiliers. Pour promouvoir et encourager la pose de panneaux solaires dans le canton et ainsi contribuer à la décarbonation du patrimoine bâti, la banque offre une subvention à sa clientèle dès septembre. Ce « coup de pouce », qui ne nécessite pas la conclusion d'un nouveau prêt hypothécaire, est destiné aux propriétaires de maisons individuelles. Une enveloppe de CHF 2'000'000 a été débloquée à cette fin sur deux ans. Concrètement, une subvention unique peut être accordée pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur une résidence principale, financée par un prêt hypothécaire à la BCN. Elle s'élève à 5% du montant des travaux et au maximum à CHF 1'500 par bénéficiaire.

Le restaurant du Vaisseau va rouvrir

La famille Ducommun est propriétaire de l'hôtel-restaurant du Vaisseau, à Cortaillod, depuis cinq générations. Après une année et demie de travaux, le restaurant a rouvert ses portes le 12 septembre. Il est désormais distinct de la partie hôtelière. L'établissement commence ce nouveau chapitre avec un nouveau patron, mais également un nom flambant neuf: La Table du pressoir. Un clin d'œil au pressoir que Georges III, grand-père de Mickael, qui était vigneron, a légué à la Commune de Cortaillod en 1979. Entretenu par les autorités, l'imposant engin trône depuis sur la place jouxtant le restaurant, au Petit-Cortaillod.

Ulysse Nardin et Girard-Perregaux en chômage partiel

Les manufactures horlogères Ulysse Nardin et Girard-Perregaux, basées respectivement au Locle et à La Chaux-de-Fonds, ont demandé la mise en chômage partiel pour une partie de leurs employés. Patrick Pruniaux, CEO de Sowind, groupe qui chapeaute les deux marques, précise que quelque 50 employés, soit 15% des 330 collaborateurs en Suisse, ont été mis en chômage partiel ou en congé. Le groupe emploie par ailleurs entre 450 et 500 collaborateurs dans le monde. Ce sont les premières marques connues à sauter le pas cette année.

Gilles Duvoisin renforce l'équipe de Piguet Galland à Neuchâtel en tant que Conseiller en patrimoine

La banque Piguet Galland & Cie SA a le plaisir d'annoncer l'arrivée de Gilles Duvoisin en tant que Conseiller en Patrimoine. Fort de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur bancaire et la gestion de fortune, Gilles Duvoisin rejoint l'équipe de Neuchâtel pour répondre à la demande croissante de la clientèle pour un accompagnement personnalisé. Il est au bénéfice d'une carrière diversifiée au sein de la BCV et de UBS, se spécialisant dans le conseil global et dans la gestion de fortune pour une clientèle entrepreneuriale et fortunée. Son expertise est renforcée par un Brevet Fédéral de Conseiller Financier et un CAS en Fusion, Acquisition et Transmission d'entreprises.

Singer voit plus grand

Singer est déjà à l'étroit. L'entreprise spécialisée dans les cadrans horlogers souhaite agrandir son site de Boudry de plus de 3'500 m² dans les années à venir. Une extension importante, qui nécessite une modification partielle du plan d'aménagement local. Celle-ci passera devant le Conseil général. La société est arrivée à Boudry avec 250 employés, aujourd'hui elle en compte 383, et elle estime pouvoir en accueillir 50 de plus avec ce projet.

Sortie d'un manuel consacré à la rhétorique en entreprise

Le 12 septembre passé, le « Petit manuel de la RHÉTORIQUE en entreprise » de Matthieu Wildhaber a été publié par les Editions Eyrolles à Paris. Dans le monde de l'entreprise, le défi est d'embarquer ses collaborateurs avec soi. D'un nouveau projet à l'implantation d'un outil RH, en passant par une adaptation salariale, il faut être capable de fédérer et de donner envie d'agir.

Matthieu Wildhaber répond aux questions de la CNCI au sujet de son livre et de la rhétorique en entreprise sur www.cnci.ch/interview-matthieu-wildhaber



La médiation au service des entreprises

Par Régine de Bosset
Service Médiation CNCI

La CNCI promeut depuis de nombreuses années la médiation auprès des entreprises. Il s'agit d'un mode de règlement amiable des litiges qui peut être utilisé dans tous types de situations, y compris dans les litiges entre entreprises. Ce processus fait intervenir un tiers neutre et indépendant des parties : une médiatrice ou un médiateur, qui a pour objectif de faciliter la communication entre elles afin qu'elles recherchent par elles-mêmes une solution à leur conflit.

Florian Németi, Directeur CNCI, répond à nos questions.



> cnci
Les 4 enjeux
de la CNCI



Pour quelles raisons la CNCI promeut-elle ce mode de règlement des litiges ?

Pour la CNCI, la médiation comporte plusieurs avantages pour les entreprises. Tout d'abord, tout ce qui est dit en médiation est soumis au principe de la confidentialité, ce qui garantit la protection des informations sensibles de l'entreprise. Ensuite, la médiation offre de la rapidité et de l'efficacité dans le traitement d'une situation qui peut être réglée en quelques jours ou semaines, contrairement aux procédures judiciaires qui durent généralement de nombreux mois, voire des années. La rapidité induit, également, un coût réduit.

Quels bénéfices les entreprises peuvent-elles en retirer ?

Dans un but de continuité des affaires, l'entreprise a intérêt à préserver ses relations commerciales, même en cas de conflit. En médiation, les protagonistes ne se trouvent pas dans une logique de tout ou rien, ou de vainqueur et vaincu. A cet égard, la médiation se démarque de la procédure judiciaire, qui aboutit à un résultat plus binaire et qui souvent ne satisfait totalement aucune des parties.

En outre, la médiation vise à aboutir à un accord conçu par les parties elles-mêmes, plutôt qu'imposé par un juge, ce qui en garantit l'acceptation et l'exécution. Par ailleurs, il convient de souligner que les solutions découlant de la médiation ne se limitent pas au cadre juridique.

Dans quelles situations la médiation peut-elle être envisagée ?

Le cas qui vient tout de suite à l'esprit est celui de la médiation intra-entreprise, qui porte sur des litiges entre employés ou entre employeur et employé. C'est d'ailleurs dans ce type de situation qu'on se représente le plus facilement la notion de conflit.

Pourtant, en entreprise, la médiation hors du champ « interpersonnel » a beaucoup de potentiel. Elle peut s'opérer entre partenaires commerciaux, ou entre concurrents. Ainsi, on peut aisément imaginer un conflit avec un fournisseur, notamment par rapport à des retard de paiement ou à des défauts sur le produit.

Dans une entreprise, un conflit peut aussi opposer des associés ou des personnes impliquées dans un processus de transmission, par exemple. Dans de telles circonstances, les parties ont tout à gagner d'une résolution rapide et discrète, en préservant les intérêts et la continuation de leurs processus respectifs.

Enfin, la médiation, lorsqu'elle s'applique à des litiges internationaux, évite d'engager une procédure à l'étranger, avec tout ce que cela peut impliquer de compliqué, de coûteux, de long et d'incertain.

La médiation vise à aboutir à un accord conçu par les parties elles-mêmes.

5 à 7 CNCI: La médiation pour les entreprises le 5 décembre 2024

Lors de cet événement organisé en collaboration avec la CVCI, les intervenants présenteront la manière dont un processus de médiation se déroule, quels principes s'appliquent, les avantages de la médiation pour les entreprises, les situations dans lesquelles l'envisager, la médiation commerciale internationale ainsi que les Dispute Resolution Boards pour des grands projets d'infrastructures (cf l'agenda de la CNCI).

Nouveauté : Service Médiation de la CNCI

Les entreprises peuvent contacter la CNCI afin d'être renseignées et conseillées sur les possibilités d'engager un processus de médiation. Le Service Médiation de la CNCI peut se charger de la gestion du processus de médiation, pour autant que les conditions s'y prêtent, ou à défaut proposer un autre tiers médiateur.

Pour plus d'informations sur le sujet :
www.cnci.ch/services/juridique/mediation

Bureau de courtage en assurances engagé à défendre les intérêts des entreprises en toute indépendance et discrétion depuis de nombreuses années.

Analyse et gestion des portefeuilles d'assurances



Expertise pointue dans le domaine des caisses de pensions



Suivi complet lors des cas de sinistres



Transparence totale en matière de rémunération depuis de nombreuses années



Personnel hautement qualifié disposant de brevets fédéraux et agréments FINMA



Avec AM Assurances Management SA vous disposez d'un seul interlocuteur pour toutes vos questions d'assurances.

bureautique

- Saisie de données
- Retranscription de documents
- Adaptation de format de fichiers
- Sauvegardes d'anciens supports informatiques
- Publipostage/gestion d'adresses
- Mandats uniques ou réguliers

Vous avez un besoin pour des travaux de bureautique ?
Nous avons une solution pour vous !
Contactez-nous pour en savoir plus ou organiser une visite
de nos ateliers.



Fondation Alfaset
Rue des Terreaux 48 | CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch

labellisé fren
**100%
pro**

LABEL 100% PRO

EXIGEZ L'EXCELLENCE

A LA RECHERCHE DU MEILLEUR
POUR VOTRE ENTREPRISE ?

FAITES CONFIANCE AU
LABEL 100% PRO, CRÉÉ PAR
LES PROFESSIONNELS, POUR
LES PROFESSIONNELS

WWW.LABELPRO.CH

Valorisez votre toiture.

Vers un avenir
autonome, durable
et intelligent.



viteos.ch/pro

Combinez photovoltaïque
et bornes de recharge

Vos avantages

- Réduction des dépenses énergétiques
- Diminution de l'empreinte carbone
- Solutions évolutives et sur mesure
- Projet clé en main
- Avec/sans investissement propre



viteos



Photo: SwissSkills

Avec Loïc Santschi aux WorldSkills de Lyon

Le menuisier Loïc Santschi a remporté une médaille d'excellence pour sa cinquième place, lors des WorldSkills qui se sont déroulés à Lyon.

Le Chaux-de-Fonnier a porté haut les couleurs du Canton de Neuchâtel en défiant 18 autres professionnels de la menuiserie du monde entier. Une délégation neuchâteloise, dont faisaient partie COMEC et l'UNAM, a fait le déplacement à Lyon. Le prochain grand rendez-vous des apprenti-e-s helvétiques est fixé en septembre 2025 avec les SwissSkills à Berne.

Retour sur
l'événement



Grand entretien
avec Loïc Santschi



Le REN renforce son réseau et développe les partenariats **pour augmenter le nombre et la qualité des places d'apprentissage**

Le réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises poursuit son engagement avec détermination pour atteindre son objectif initial d'augmenter le nombre de places qualitatives d'apprentissage dans le canton.

Pour ce faire, il mise sur un suivi personnalisé des apprentis et un accompagnement sur les plans administratifs et des ressources humaines des entreprises formatrices. Lors de la rentrée 2024-2025, le REN a présenté un bilan et des perspectives particulièrement réjouissants.

Avec 49 contrats d'apprentissage, 6 nouveaux métiers, 2 collaborations supplémentaires avec des organisations du travail (OrTra) comme l'Association suisse de la technique du bâtiment suissetec, et une adhésion à l'ERFA (qui regroupe les réseaux d'entreprises suisses et dont les échanges visent à partager les meilleures pratiques et à harmoniser les standards de formation),

le REN ne cesse de développer et d'enrichir son offre. De plus, 4 formations internes sont prévues pour les apprentis avant la fin de l'année, ainsi qu'un atelier CNCI / REN autour de l'accompagnement au changement des apprentis dans leur cursus de formation.

La confiance accordée par les acteurs du monde de la formation professionnelle envers le REN se renforce, promettant un avenir dynamique pour l'apprentissage dans le Canton de Neuchâtel.

Un éventail de nouveaux métiers

Menuisier, artisan du cuir, constructeur de bateaux, constructeur métallique, aide constructeur métallique et recycleur sont les nouveaux métiers que Mélanie Walser et Philippe Lefeuvre, coordinateurs de formation, accompagneront cette année. Ils viennent compléter une palette déjà très large de formations professionnelles sous gestion. Cette diversification des métiers montre l'engagement du REN à répondre aux besoins variés du marché du travail.

Optimisez la formation de vos apprentis avec un accompagnement personnalisé

Vous souhaitez assurer une formation de qualité à vos apprentis? Faites appel à notre expertise pour un accompagnement sur mesure. Contactez-nous dès aujourd'hui pour transformer l'expérience de vos apprentis et maximiser leur potentiel via info@reneuchatel.ch ou sur www.reneuchatel.ch.



Partenaire du REN : suissetec

Emmanuella Daverio
Présidente du REN

Assemblée générale de la FTJA 2024 à Vallorbe

Le 22 août, l'Assemblée générale de la FTJA a eu lieu à Vallorbe. Lors de ces assises annuelles, une table ronde a porté sur les enjeux et l'avenir de la ligne « Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne » direction Paris.



Au cours de la table ronde, les personnalités suivantes se sont exprimées: Michel Neugnot, Vice-Président Région Bourgogne-Franche-Comté; Pascal Broulis, Anc. Conseiller d'Etat du Canton de Vaud et Conseiller aux Etats; Laurent Favre, Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel; Pascal Vuilleumier, Président FTJA; Patrick Genre, Maire de Pontarlier; David Fattebert, Directeur régional Ouest CFF. Assurer à court terme le financement de la navette pour les prochaines années et œuvrer à moyen terme à la reconnaissance de la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris comme une ligne d'importance internationale constituent les deux principaux défis à relever pour la pérennité de cette ligne bien fréquentée.

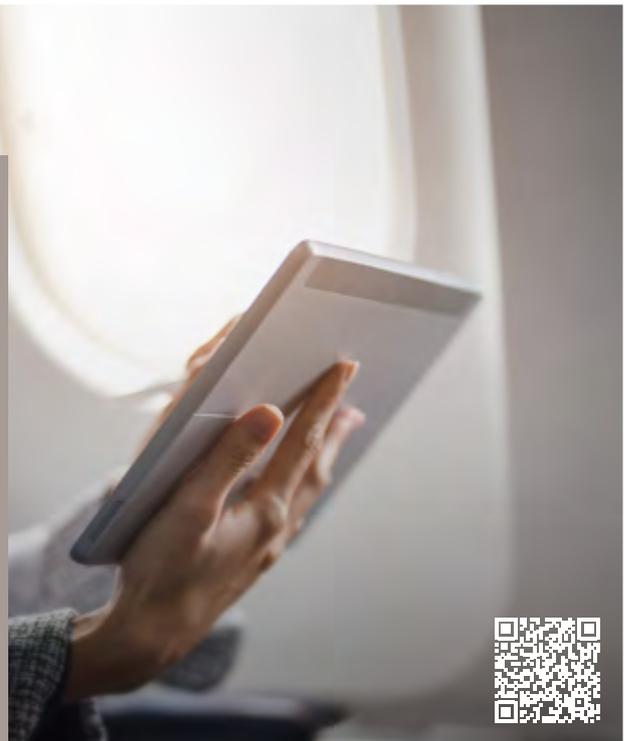
Charles Constantin, Secrétaire FTJA

tsm —
Compagnie d'Assurances
depuis 1921

tsm.ch/assistance 

Des déplacements
sereins pour vous
et vos équipes.

Avec **Corporate Mobility** assurez les déplacements de vos collaborateurs-trices partout dans le monde, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.



Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

Tarifs 2025

Annonces publicitaires

(TVA EN SUS)



Nos tarifs s'entendent publicité fournie par l'annonceur en fichier pdf haute définition deux semaines avant parution

1/1 page classique

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'050.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 4ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'350.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/1 page de couverture - soit 2ème et 3ème

190x260 mm ou 210x280 mm franc bord _____ CHF 1'130.-
(+3mm de fond perdu) Quadrichromie

1/2 page

190x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 390.-
190x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 490.-

1/4 page

92x128 mm, annonce en noir/blanc _____ CHF 290.-
92x128 mm, annonce en quadrichromie _____ CHF 390.-

Rabais de répétition

Insertions de 6 annonces _____  -5%

Pour tous renseignements

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10, nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch





► NOUS FORMONS POUR VOUS !



Usinage ◀
mécanique
micromécanique
Décolletage ◀
Automation ◀

► **Management
industriel**
Chef/fe
d'équipe
d'industrie



► **Horlogerie**
► **Polissage**



Contrôle ◀
qualité



Logistique ◀

PORTES OUVERTES

Vendredi 1^{er} novembre 2024
de 14h00 à 18h00

Samedi 2 novembre 2024
de 9h30 à 12h30

*Visite des ateliers du centre de formation et
développement de compétences industrielles
et découverte de la nouvelle montre Dubied.*

Site Dubied 12 à Couvet.



Retrouvez-nous sur www.cnip.ch
ou sur **LinkedIn**

N'hésitez pas à nous contacter
contact@cnip.ch



Nicolas

Fondateur, Swisstastic Sàrl



Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations Membres CNCI

Waefler

Quels sont les produits ou services phares de Swisstastic ?

Swisstastic propose des posters à gratter pour (re)découvrir la Suisse. Le but à travers ces affiches thématiques est de pousser les gens à faire ou à revivre des activités et traditions qui font la richesse de notre pays. Notre produit phare est la carte à gratter du vignoble suisse, qui détaille +170 localités où se trouvent un ou plusieurs vigneron-encaveurs. Nous proposons également d'autres posters qui font la part belle aux fromages suisses, aux destinations touristiques mythiques ou encore au Canton de Neuchâtel. Les produits Swisstastic sont disponibles en ligne et dans divers points de vente (www.swisstastic.ch).

Comment ça marche ?

La carte à gratter du vignoble suisse propose une expérience ludique et interactive. Elle recense de manière très détaillée toutes les zones où du vin est produit en Suisse, ainsi que 24 AOC cantonales et 48 cépages typiques de notre terroir. Chaque fois que vous dégustez un vin suisse, vous grattez le cépage, l'AOC et la région viticole correspondants sur la carte pour révéler la couleur. Cela permet de suivre vos découvertes tout en incitant à explorer à chaque fois une nouvelle localité et à en apprendre plus sur nos terroirs. En plus, nous avons glissé une dizaine de tickets d'or dans nos cartes, avec des prix allant du menu gastronomique pour deux au Palais DuPeyrou à l'expérience œnologique en plein Lavaux.

Comment distribuez-vous vos produits ?

Nous avons choisi de travailler avec des partenaires-revendeurs et avons tout d'abord ciblé les négociants en vins suisses avec des points de vente physiques. La carte est également disponible en librairie, notamment chez Payot. Enfin, plusieurs vigneron ont également été séduits par le concept et le propose à leur domaine. En parallèle, nous vendons la carte sur notre boutique en ligne et faisons de la promotion lors d'événements en lien avec le vin suisse.

Comment sélectionnez-vous les vins suisses que vous proposez ?

Nous ne vendons pas de vin ! Nous publions une vidéo de dégustation par semaine en précisant d'où vient le vin pour donner des idées aux utilisateurs de notre carte. Pour cela, nous sélectionnons les vins suisses en fonction de nos rencontres, de nos affinités avec les vigneron, de nos appréciations personnelles, ainsi que de la découverte de cépages peu communs. La Mondeuse Noire, par exemple, est un cépage peu répandu en Suisse mais on trouve de magnifiques vinifications de ce cépage çà et là entre Genève, Vaud et le Valais.

Quels sont les défis spécifiques liés à la promotion des vins suisses ?

Je ne suis de loin pas une autorité en la matière ! Tout ce que je peux dire à titre personnel, c'est que j'ai longtemps consommé plutôt du vin étranger, souvent plus abordable. C'est lorsque j'étais consul honoraire de Suisse à Samara que j'ai changé mon fusil d'épaule. J'y ai organisé plusieurs soi-

rées de dégustation des vins suisses (un bon prétexte pour réseauter !) et me rappelle avoir été frappé de la diversité des vins de notre pays. Si le prix reste souvent une barrière face aux vins étrangers, nous n'avons rien à envier au vignoble mondial en termes de qualité !

Quels sont vos vins suisses préférés et pourquoi ?

Neuchâtelois d'origine, j'aime beaucoup les vins du canton et commence à bien connaître notre terroir. Parmi mes préférés, je reviens régulièrement au Pinot Noir d'Haute-rive d'Alain Gerber. Je pourrais aussi vous citer nombre de grands vins suisses tous plus excellents les uns que les autres. Mais ils sont bien souvent impayables alors que ce que je recherche avant tout, c'est un excellent rapport qualité-prix. Dans cette catégorie, j'aime beaucoup la Syrah valaisanne appelée « Les Efeuillesuses » ainsi que les vins du Château du Crest à Genève.

Quels sont vos projets futurs pour Swisstastic ?

Nous nous sommes récemment associés avec le Groupe D suite à une rencontre avec son fondateur, Ardeschir Dabaghchian. Il amène une belle énergie et fourmille d'idées. La priorité aujourd'hui est de poursuivre le développement du réseau de partenaires-revendeurs. L'année prochaine, nous envisageons de développer des cartes à gratter des vignobles régionaux, à commencer par la région des 3 Lacs. Si le temps le permet, j'aimerais aussi développer des produits destinés aux touristes en visite dans notre canton, car l'offre actuelle se limite souvent à des articles un peu bateau tels que des aimants en forme de vaches ou de chalets...

Swisstastic reste toutefois un projet passion que je développe à mes heures perdues. Depuis mon retour de l'étranger, je cherche avant tout à racheter une PME dans le Canton de Neuchâtel. Je n'ai pas encore trouvé la perle rare mais ma résolution ne faiblit pas. Si vos lecteurs connaissent des patrons qui cherchent à remettre, vous savez où me trouver.

Avez-vous un dernier mot pour conclure ?

Si vous cherchez une idée originale pour vos cadeaux de fin d'année, anniversaires et départs à la retraite, pensez à Swisstastic. Notre carte à gratter du vignoble suisse a déjà séduit +250 amateurs de vins et est disponible sur notre site et chez +20 partenaires. Elle est également personnalisable à partir de 100 exemplaires, avec le logo d'entreprise par exemple.

Votre partenaire pour tous besoins sur votre lieu de travail



” concentrez-vous sur votre business,
nous nous occupons du reste! “

- ✓ Fournitures et articles de bureau
- ✓ Mobilier pour espaces de vie et de travail
- ✓ Systèmes d'impression
- ✓ Office catering
- ✓ Articles promotionnels

Nouvelle adresse dans le canton:

Ofrex SA
c/o afa-afateam.ch
Place Numa-Droz 2
2000 Neuchâtel
Tel. 032 725 22 33

afa
Une marque du groupe **OFREX**

 **CO₂ compensé**
Entreprise
ClimatePartner.com/17463-2112-1001



22 octobre 2024, 7h30 – 9h

CNCI, Neuchâtel

Atelier assurances sociales en pratique

Lors de cet atelier organisé par la CNCI, l'UNAM et CICICAM CINALFA, les dernières modifications en matière d'allocations perte de gain seront présentées, dont notamment l'APG à l'autre parent, d'adoption et de prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé.

29 octobre 2024, 9h – 17h

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export - Accords de libre-échange et statut d'exportateur agréé

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. Ces accords de libre-échange offrent de nombreux avantages en facilitant l'accès aux marchés en supprimant les droits de douane. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

30 octobre 2024, 17h – 19h

Auditoire de Microcity, Neuchâtel

Regards croisés sur la conjoncture

Événement organisé par le Service cantonal de l'économie (NECO) et la CNCI. Juliette Muller Responsable innovation chez G&F CHÂTELAIN, Laure-Emmanuelle Perret, Co-fondatrice de Lightseeds, Félix Arrieta, Directeur général de Mikron, et Pierre Voumard, Directeur général d'Anton Paar TriTec SA, répondent à la question: « Les défis et opportunités des entreprises neuchâteloises sur les marchés asiatiques? ».

31 octobre 2024, 18h

Aula Jeunes-Rives, Neuchâtel

Inégalité mondiale et inégalités nationales: tendances récentes et futures

Conférence organisée par la SNSE, l'Université de Neuchâtel, la CNCI et le Service de l'économie avec la participation de François Bourguignon, Economiste du développement et des inégalités, ancien économiste en chef et premier vice-président de la Banque Mondiale.

7 novembre 2024, 19h30 – 21h30

Club 44, La Chaux-de-Fonds

Bilatérales III: un Must pour les entreprises neuchâteloises?

Avec la participation exceptionnelle de Pascal Couchevin, ancien Président de la Confédération.

Intervenants à la table-ronde: Monika Rühl, Directrice d'économie-suisse, Susanne Jecklin, Vice-présidente EIT.swiss et Directrice de Flückiger Electricité, Damien Cottier, Conseiller national et Président de l'UNAM, Emmanuel Raffner, Président CNCI, Marc Schuler, Managing Director DIXI Polytool S.A. et Vice-Président de Swissmem. Animateur: Gabriel de Weck.

14 novembre 2024, 13h30 – 17h

CNCI, Neuchâtel

Atelier « Garanties bancaires » pour les activités commerciales nationales et internationales des entreprises

Cet atelier permettra à chaque participant de trouver des solutions adaptées et spécifiques aux problématiques financières liées aux activités nationales et internationales de sa propre entreprise (Couverture de prestations – formes juridiques – étude de cas).

27 novembre 2024, 8h – 12h

CNCI, Neuchâtel

Vendre autrement, Atelier Pratique!

Cette formation a pour objectif de booster les compétences commerciales des participants en leur enseignant des techniques de vente modernes et efficaces, tout en mettant l'accent sur la pratique, l'écoute, l'empathie et l'utilisation d'outils technologiques (CRM, emailing, gestion de leads, outils de prospection, etc.). Elle permet de se différencier en tant que commercial et d'améliorer significativement ses résultats tout en développant des relations humaines authentiques et durables.

27 novembre 2024, 18h – 20h

CNCI, Neuchâtel

En quatre étapes vers votre propre entreprise

IFJ donne des informations concrètes sur la création d'entreprise. David Guenin, Vice-Président de la CNCI témoigne sur son quotidien de patron de PME.

5 décembre 2024, 17h00 – 19h00

CNCI, Neuchâtel

La médiation pour les entreprises

Lors de cet événement organisé en collaboration avec la CVCI, les intervenants présenteront la manière dont un processus de médiation se déroule, quels principes s'appliquent, les avantages de la médiation pour les entreprises, les situations dans lesquelles l'envisager, la médiation commerciale internationale ainsi que les Dispute Resolution Boards pour des grands projets d'infrastructures.



Retrouvez
notre agenda

TRADITION

transmise de génération en génération.
Depuis 1829, toutes nos cuvées sont
élaborées selon l'authentique
MÉTHODE TRADITIONNELLE.



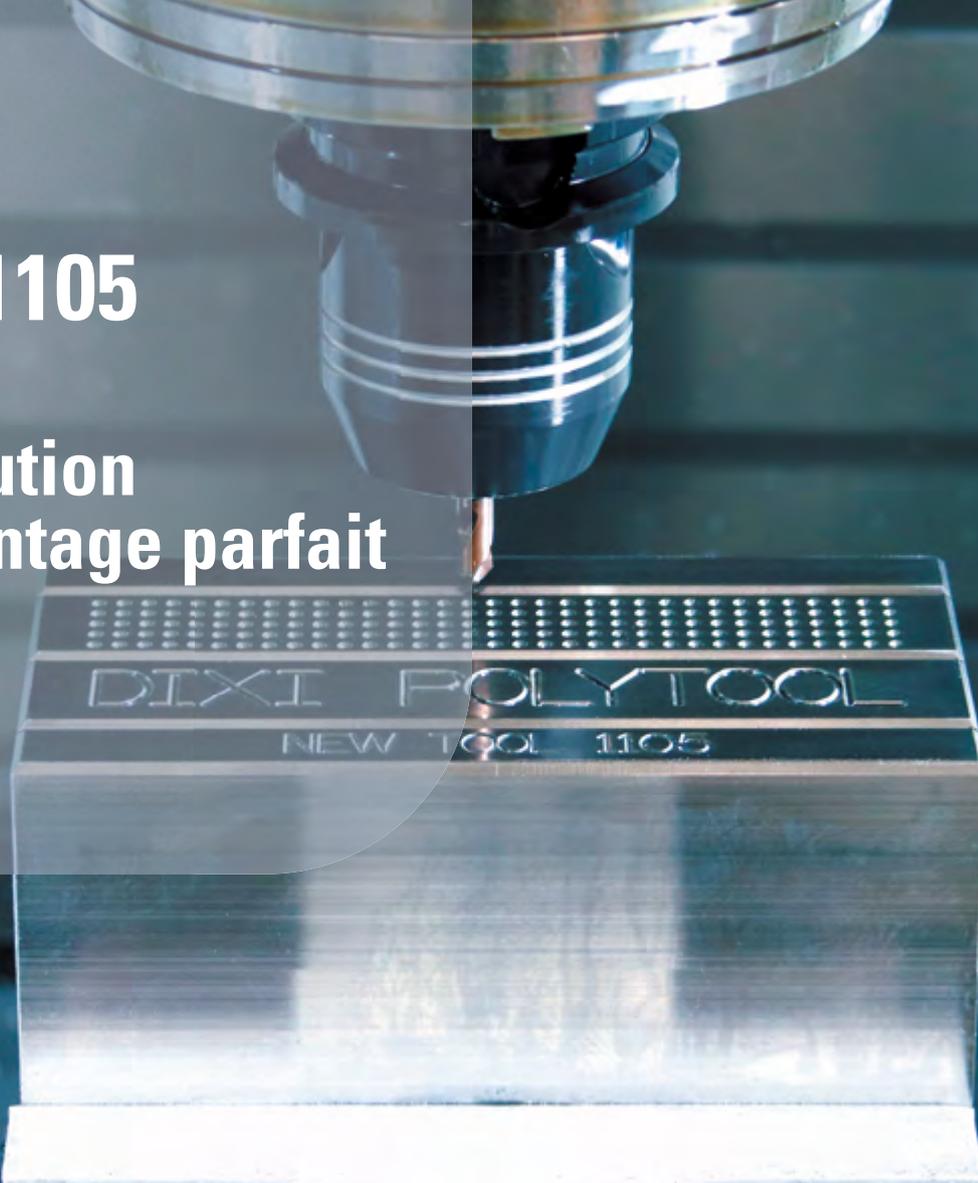
CAVES MAULER

Mauler & Cie SA - Le Prieuré St-Pierre - 2112 Môtiers NE
032 862 03 03 - www.mauler.ch



DIXI 1105

La solution au pointage parfait



Le foret à pointer haute performance
pour les aciers inoxydables
et fortement alliés



DIXI 1105
angle de pointe
90° et 145°



DIXI
polytool
www.dixipolytool.com 2400 Le Locle